

Communiqué du 17 novembre 2025

Réponse à la signature du volet mobilité du Contrat de Plan État-Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021-2027

La FNAUT prend acte de la Signature du Volet Mobilité du Contrat de Plan État Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021-2027 : 1800 M€ pour y accélérer la transformation des transports.

- La FNAUT se réjouit de la volonté de l'État, du Conseil Régional, et de tous les financeurs d'investir dans les voies vélo et réseaux ferrés, avec la « rallonge » de 191 M€ pour ce volet ferroviaire.
- La FNAUT constate cependant que le volet mobilités ferroviaires du **CPER 2015-2020 était de 911,9 M€**, à comparer à ce volet mobilités ferroviaires **CPER 2021-2027 : 732,4 M€** « rallonge » incluse. Cette baisse nous inquiète, d'autant que ce volet intègre en plus la réalisation des 4 SERM labellisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et que le volet routier à 492 M€, lui, progresse de 150 M€.
- La FNAUT se félicite de la « rallonge » attribuée à la ligne des Alpes, **mais s'interroge sur les rénovations des lignes Nice à Digne et Marseille à Briançon qui n'incluent pas celle de 22 km de Digne à Saint-Auban qui les relie !**
- Si ces 22 km au profil facile et sans ouvrage d'art ne sont pas rénovés conjointement:
 - Le réseau ferroviaire Alpin ne sera pas maillé, coupé entre les Alpes de Haute Provence et les Hautes Alpes.
 - Digne (Préfecture) sera la seule ville du bassin Durance isolée de son réseau ferroviaire rénové.
 - Nice Côte d'Azur, et les Alpes Maritimes seront coupés des Hautes Alpes et Savoie, l'itinéraire Nice Grenoble Genève restera impossible malgré les investissements sur tout le parcours sauf ces 22 km.
 - La ligne Nice Digne avec ses nouveaux autorails livrés en 2029 restera cantonnée à sa desserte locale, ne servira pas à relier la Côte d'Azur aux Alpes et Savoie (et les 4 sites olympiques : celui de Nice restera isolé des trois autres).

En conséquence, la FNAUT demande à ce que l'ensemble du réseau des Alpes soit rénové en incluant ces 22 km de maillage Digne à Saint-Auban, au besoin par prélèvement sur l'augmentation du volet routier, afin que le Réseau des Alpes conserve, exploite, et se rentabilise sur les 3 itinéraires de sa raison d'être: Marseille Briançon, Valence Briançon, et Nice Grenoble Genève.

Contact presse : Nina Soto, chargée de communication et relations presse Fnaut - 07 67 78 06 24